Pascal LOMBARD

Équipe de recherche : UMR **LISST**
Titre de la thèse : De la société civile au mouvement social – géographie d'une redistribution des cadres institutionnels de gouvernance des communs. Le cas du Mouvement Terre de Liens.
Date de soutenance : 04/12/2021, à l'Université Toulouse Jean JAURÈS (UT2J)
Direction : Hélène Guétat-Bernard (ENSFEA) & Pascale Moity-Maizi

Résumé : Cette thèse en Études rurales étudie le « Mouvement Terre de Liens » (TDL) tant sur le plan de l'action collective des mouvements sociaux que par la théorie des réseaux-sociotechniques. Une première approche propose une prise de recul sur les diverses motivations et compositions des luttes foncières citoyennes et paysannes actuelles en France. Puis l'analyse se concentre sur les actions foncières et les structures-outils internes qui sont le cœur de métier de TDL : l'enjeu de favoriser une montée en compétence de militant.e.s et d'habitant.e.s, hors du monde agricole et du monde du développement territorial, sur la gestion collective de fermes. In fine, cette gestion construit les « Fermes TDL » comme des « performances » foncières, de luttes et de soins (care). L'enjeu de ces collectifs est de répondre aux problèmes de la transmission d'exploitations dites « paysannes » et quant à leurs usages, de multiplier les engagements contractuels ou moraux avec les collectivités locales et surtout avec les fermier.ère.s preneur.euse.s de baux, sur des pratiques, telles qu'elles sont promues par l'« agriculture citoyenne » encore émergente. Ces fermes sont in fine co-construites comme des communs environnementaux et territoriaux inaliénables. Dans leurs ancrages aux territoires, ces dispositifs sont aussi des lieux d'enrôlements d'acteurs locaux invités à rejoindre le collectif. L'aménagement du territoire apparaît comme un point de passage obligé des actions de TDL dans la mesure où les actions collectives, – notamment l'installation d'agriculteur.trice.s dans le cadre d'un cahier des charges et la réparation de droits sur le foncier –, ne peuvent se renouveler que dans la perspective d'une « territorialité du commun ». Cette analyse repose sur trois fermes qui composent l'étude de cas, dont la comparaison retient les dimensions politique, culturelle et identitaire des actions collectives engagées localement, ainsi que leurs traductions « sociotechniques ».

Mots-clés : Foncier agricole ; mouvements sociaux ; réseaux socio-techniques ; Terre de liens ; gouvernance des communs ; agriculture citoyenne ; territorialité ; Terre de liens (France).